Continuité CONTINUITÉ

Les milieux humides

Attention fragiles!

Ursula Larouche

Number 64, Spring 1995

Le St-Laurent

URI: https://id.erudit.org/iderudit/16037ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print) 1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Larouche, U. (1995). Les milieux humides : attention fragiles! Continuit'e, (64), 26–27.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Les milieux humides



Le lendemain [nous] allames le long des dites terres environ dix lieuës jusqu'à un Cap de terre rouge qui est roide et coupé comme un Roc, dans lequel on voit un entre-deux qui est vers le Nord, et est un païs fort bas; et y a aussi comme une petite plaine entre la mer et un étang, et de ce Cap de terre et étang, jusqu'à un autre Cap qui paroissait, y a environ quatorze lieuës, et la terre se fait en façon d'un demi cercle tout environnée de sablon comme une fosse sur laquelle on voit des marais et étang aussi loin que ce peut étendre l'œil.

Jacques Cartier, passant près des îles de la Madeleine lors de son deuxième voyage

PAR URSULA LAROUCHE, BIOTECHNICIENNE

Porte d'entrée de l'Amérique du Nord, le Saint-Laurent a de tout temps émerveillé ceux qui s'y sont engagés. Quatre siècles durant, ses peuples riverains ont pu compter sur les multiples ressources qu'il offrait. Aujourd'hui, elles sont limitées.

Le Saint-Laurent compte parmi les grands fleuves du monde.

Son débit moyen est de 10 100 m³ d'eau à la seconde (treizième au rang mondial, l'Amazone occupant le premier rang), son bassin de drainage occupe une superficie de 1 344 000 km² (excluant le golfe) et ses rives s'étirent sur une distance de 4200 km.

À la limite de ses rivages et sur toute sa longueur, des écosystèmes d'une complexité et d'une richesse



Iris versicolore

Photo : P. Asch

inégalées couvrent une superficie de 55 000 hectares ; ce sont les milieux humides. En terme de productivité biologique, il n'y a que les forêts tropicales qui tiennent la comparaison.

Les milieux humides rassemblent différents types d'écosystèmes : les marais d'eau douce, les marais d'eau salée, les marécages et les tourbières. Les marais et les marécages exercent un rôle essen-

tiel dans le maintien de la vie et de la qualité de l'eau du Saint-Laurent.

Un rôle essentiel et unique

On dit des milieux humides qu'ils sont les reins de l'environnement. Quelques dizaines d'hectares ont la capacité de filtrer et de traiter les eaux usées d'une

manière équivalente à ce que permettrait de faire une usine de traitement des eaux de plusieurs millions de dollars. Comme des éponges naturelles, ces milieux régularisent le débit de l'eau. Ce ralentissement des eaux diminue les risques d'érosion des berges et permet à la matière en suspension de se déposer sur le fond. La végétation et les micro-organismes qui y vivent agissent alors en piégeant certains agents polluants.

De plus, des 374 plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, 108 ont leur habitat dans les milieux humides du Saint-Laurent et 82 de ces dernières s'y retrouvent de façon exclusive. Une vingtaine d'espèces animales potentiellement menacées ou vulnérables y trouvent aussi un habitat essentiel à leur cycle de vie. Les milieux humides sont l'hôte de centaines d'autres espèces. Etant situés dans le couloir de migration de l'Atlantique, les marais et les marécages deviennent des aires de restauration et de repos pour les milliers d'oiseaux en route vers le sud, à l'automne, et vers le nord, au printemps. Certains d'entre eux choisissent de s'y attarder tout l'été pour y élever leur couvée. L'abondante végétation protège les rejetons contre les prédateurs et la faible présence de l'humain les met à l'abri du dérangement. Plusieurs espèces de poissons profitent de la crue du printemps pour déposer leurs œufs dans ces eaux peu profondes. La chaleur de l'eau et la productivité massive de micro-organismes assurent le développement des alevins qui profitent de la végétation aquatique pour se nourrir et se cacher des prédateurs.

La menace de l'ignorance

La méconnaissance du rôle des milieux humides dans l'équilibre de notre environnement a favorisé la destruction de ces écosystèmes. Ainsi, depuis le début de la colonisation (1650), 80 % des milieux humides du Canada auraient disparu. Les données qui permettent d'évaluer la déperdition des milieux humides du Saint-Laurent sont disponibles depuis 1950 seulement. Selon Environnement Canada, la superficie de milieux humides détruits entre 1950 et 1978 a été de l'ordre de 3600 hectares environ. Ces pertes se situent dans une proportion de 72 % dans la zone fluviale du Saint-Laurent. Elles sont dues en particulier à la construction de la voie maritime du Saint-Laurent, à l'aménagement des îles pour Expo 67 et à la construction de routes. Les autres pertes vont du lac Saint-Pierre à l'estuaire maritime où la principale cause est le remblai pour des fins d'agriculture et de construction d'infrastructures industrielles et de services. Ces aménagements ont détruit des aires de fraie importantes et sont responsables de la diminution des stocks de certaines espèces de poisson. Aussi, le harnachement de certaines rivières, en amont du Saint-Laurent, a rendu impossible la migration nécessaire à la reproduction d'autres espèces.

Les dernières données que nous possédons sur les pertes en milieux humides datent de 1978. Bien entendu, le remblai et la construction industrielle ou résidentielle (avec vue sur le fleuve et pieds dans l'eau!) n'ont pas cessé de causer des dégâts dans ces milieux. Cependant, l'acquisition de connaissances plus précises sur ces milieux au cours des 25 dernières années a permis d'élaborer des stratégies de conservation et de restauration de certains sites.

Nouvelles protections... autres menaces

Aujourd'hui, ceux qui auraient envie de modifier un marais, un marécage ou une tourbière feraient bien d'y regarder à deux fois! En effet, non seulement le promoteur d'un tel projet devra obtenir un permis auprès du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, mais il pourrait devoir faire face au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ainsi qu'aux pressions des groupes de protection de l'environnement. De plus, il vaut mieux savoir qu'environ 25 lois fédérales et provinciales contiennent des articles pouvant avoir une incidence sur la protection des milieux humides au Québec. Soulignons seulement la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Il existe aussi des associations dont le mandat consiste à protéger et à restaurer ces milieux. C'est le cas notamment de Canards Illimités Canada et de la Fondation de la faune du Québec qui travaillent avec succès à la réalisation de ces objectifs depuis plusieurs années.

Mais on peut bien conserver des territoires et les soustraire à l'exploitation, que peut-on faire contre le soleil et ses rayons nocifs qui peuvent pénétrer jusqu'à 30 mètres en eaux claires ? Selon des recherches réalisées en 1992 et 1993 par une équipe de chercheurs d'Environnement Canada en Colombie-Britannique et par INRS-Océanologie à Rimouski, l'augmentation des rayons ultraviolets, causée par la dégradation progressive de la couche d'ozone, est susceptible de modifier la chaîne de la vie dans les grands cours d'eau canadiens et, possiblement, jusque dans les océans. Déjà, ces recherches ont permis de savoir que les copépodes et les protozoaires sont très affectés par les rayons UV. Comme ces organismes sont à la base de la chaîne alimentaire et nombreux dans les milieux humides, ces premiers résultats sont très inquiétants.

Devant des phénomènes aussi complexes, l'individu peut se sentir impuissant. Pourtant, de petits gestes quotidiens ont le pouvoir de changer les choses s'ils s'inscrivent dans une volonté globale et partagée d'améliorer le sort qui est réservé à notre planète.

En collaboration, Guide des milieux humides du Québec, les Éditions Franc-Vert, 1993, 218 pages.